

## LETTRE CIRCULAIRE DU SECRETAIRE-GENERAL.

## LE FONDEMENT DE LA LEGALITE.

Nous reproduisons ci-après le texte de la lettre circulaire du Secrétaire général adressée aux cercles et bureaux de perception, à l'occasion des élections, etc.

Montréal, 26 décembre 1916.

Monsieur le Secrétaire-archiviste,

Je constate que nous n'avons pas encore reçu de votre cercle, aux termes de l'article 150 des règlements, la liste des noms et adresses de ses membres, qui devait nous parvenir dans les huit premiers jours du mois d'août dernier.

Auriez-vous l'obligeance de demander au Trésorier de combler cette lacune en me faisant parvenir telle liste, sous le plus court délai.

**RE ELECTIONS.**—Vous voudrez bien ne pas perdre de vue qu'aux termes de l'article 135 des statuts, l'élection des officiers de cercles doit avoir lieu à la première assemblée régulière de janvier prochain, ou à la première assemblée régulière qui suit.

Ci-inclus une formule dont vous devrez faire usage pour me transmettre un rapport dans les cinq jours suivant la date de cette élection, (articles 120 et 149), afin que je sois en demeure de faire les changements que nécessite la nomination des nouveaux officiers. Vous trouverez au verso de la formule tous les renseignements qui pourront vous être utiles dans les circonstances.

Vous voudrez bien observer qu'aux termes des nouveaux règlements, les cercles n'élisent plus le Médecin-examineur qui est nommé par l'Exécutif, (article 59, paragraphe 8); vous pouvez cependant suggérer son nom, tout comme pour le Substitut. Il n'y a plus d'auditeurs à élire.

Nous espérons que vous ferez un choix judicieux des officiers auxquels votre cercle confiera l'administration de ses affaires pour l'année 1917. Tous les membres, nous n'en doutons pas, seront guidés, en donnant leur vote, par l'intérêt qu'ils portent à la prospérité et à l'avancement de l'Alliance Nationale.

Vous souhaitant, cher Monsieur, ainsi qu'à tous les membres de votre cercle, une année heureuse et prospère, je me soustris,

Votre tout dévoué,

Le Secrétaire général.

G. MONET.

Montréal, 26 décembre 1916

Monsieur le Percepteur,

Je constate que vous ne m'avez pas encore fait rapport, tel que vous étiez tenu de le faire, aux termes des règlements, dans les huit premiers jours du mois d'août dernier, des noms et adresses des membres de votre bureau de perception.

Auriez-vous l'obligeance de combler cette lacune en me faisant parvenir telle liste, sous le plus court délai.

**RE ELECTIONS.**—Vous voudrez bien ne pas perdre de vue, qu'aux termes des articles 387 et 388 des statuts, l'élection des membres du comité de surveillance de votre bureau de perception devra se faire le deuxième mardi de janvier prochain, et qu'un rapport à cette fin devra m'être transmis dans les cinq jours suivant l'élection.

Vous souhaitant, monsieur le Percepteur, ainsi qu'à tous les membres de votre bureau, un année heureuse et prospère,

J'ai l'honneur de me soustris,

Votre tout dévoué,

Le Secrétaire général.

G. MONET.

## SIX MANIERES DE NE PAS REUSSIR LES VARIATIONS DU DICTIONNAIRE

D'après le "Merchants' Journal" un homme ne réussit pas quand il est tellement occupé qu'il n'a pas le temps de se reposer ou de prendre une saine récréation.

A 20 ans: On la fuit.

A 50 ans: On s'y intéresse.

### Laide

Quand son "moi" l'emporte sur tout autre chose.

### Leçons.

A 20 ans: On les demande aux maîtres.

A 50 ans: On les reçoit des choses

Quand il est estimé pour ce qu'il a plutôt que pour ce qu'il est.

### Liberté.

A 20 ans: On la range parmi les grands biens.

A 50 ans: On la classe parmi les grands mots.

Quand il envie les autres parce qu'ils sont plus habiles, plus intelligents ou plus riches.

### Marche.

A 20 ans: Ordre du colonel.

A 50 ans: Ordonnance du médecin.

### Menu.

Quand il ne se soucie pas du sort de ses voisins et de ses amis pourvu qu'il soit lui-même riche et prospère.

A 20 ans: On le lit à peine.

A 50 ans: On l'étudie.

Pour qui admet l'Être divin, sa providence et ses préceptes, il est impossible de ne pas reconnaître au-dessus de ce que font les hommes et de ce que décrètent les parlements une règle d'action commune, invariable et fondamentale, mesure souveraine de ce qui est juste et condamnation formelle, nécessaire et autorisée, de tout ce qui est injuste. Certaine légalité aux yeux des hommes n'est qu'illégalité devant Dieu. Et c'est en vain que pour justifier cette illégalité on allègue, en pays constitutionnels, l'opinion favorable de la majorité des électeurs et le suffrage décisif de la majorité des législateurs. Ce raisonnement n'est autre que celui de la force s'insurgeant contre le droit. Force mécanique ou force numérique: c'est la même injustice draconienne à l'égard d'une minorité qui doit sans doute, en certaines matières économiques et administratives, subir de bon gré, l'influence prépondérante du parti le plus nombreux, mais qui ne peut ni ne doit renoncer à certains droits imprescriptibles et à certaines libertés inaliénables.

Mgr L.-A. Paquet.

## A CHACUN SON PARLER.

Or, la langue tient étroitement à la race. Elle en est l'expression la plus nette, la manifestation la plus haute. C'est dans le monde des mots propres à une langue que ceux qui parlent versent leurs idées, leurs affections, leur culte, leurs aspirations, leur histoire. Le style porte la marque de l'individu. La langue porte l'empreinte de la race. Cela est si vrai que, dès que quelqu'un, par lâcheté et abdicacion ou sous l'action d'impérieux besoins, substitue au parler ancestral un autre parler, le type de la race, par une sorte de répercussion, se modifie peu à peu en lui et suit en quelques sortes l'évolution de la langue.

Mgr L.-A. Paquet.

## LES DIX REGLES DE JEFFERSON.

Ne renvoyez jamais à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui.

—N'employez pas autrui pour ce que vous pouvez faire vous-même.

—Ne dépensez pas votre argent avant de l'avoir gagné.

—N'achetez jamais ce qui vous est inutile sous prétexte que c'est bon marché.

—La vanité et l'orgueil nous coûtent plus que la faim, la soif et le froid.

—Ne nous repentons jamais d'avoir mangé trop peu.

—Rien n'est fatigant, si c'est fait de bon cœur.

—Que de chagrins nous ont donné des malheurs qui ne sont jamais arrivés.

—Prenez toutes les choses par le bon bout.

—Si vous êtes irrité, comptez jusqu'à 10 avant de parler, et jusqu'à 100 si vous êtes en colère.

L'alcool est le pire ennemi de l'homme. On a tort de s'en faire un ami. Il est séduisant, il est vrai, mais c'est un menteur dangereux. —Pour avoir l'hospitalité dans l'estomac des buveurs, il leur fait des promesses. Il faut d'autant plus s'en défier qu'il a recours à plus de ruses pour entraîner ses victimes bien souvent dans les maux les plus déplorables.

Dr Elzéar Paquin.